

GRILLE DE SELECTION DU RHODESIAN RIDGEBACK



TB = Très Bon	SPE = Spéciale de race
EXC = Excellent	RE = Régionale d'élevage
CI = Classe Intermédiaire	NE = Nationale d'élevage
CO = Classe Ouverte	CHPT = Championnat de France
CT = Classe Travail	
CCH = Classe Champion	

Adoptée par la commission d'élevage de la SCC et approuvée par le comité de la SCC le : 21 Février 2017

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6 RECOMMANDE	5 points / 6 ELITE B	6 Points ELITE A
CONFIRME	Sujet CONFIRME + 1 EXC dans une exposition + TAN + Dysplasie de la hanche: lecture A ou B + Dysplasie du coude (lecture 0 ou SL) + Indemne d'Ostéochondrose + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 1 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE + TAN + Dysplasie de la hanche: lecture A ou B + Dysplasie du coude (lecture 0 ou SL) + Indemne d'Ostéochondrose + Pedigree complet + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 2 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE sous deux juges différents dont 1 en CHPT ou NE + TAN + Dysplasie de la hanche: lecture A ou B + Dysplasie du coude lecture 0, ou SL + Indemne d'Ostéochondrose + Pedigree complet + Identification génétique	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 descendants côtés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants côtés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 descendants côtés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants côtés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.

